

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

CRCRCR

SÉANCE DU 06 NOVEMBRE 2014

CRCRCR

Présents : M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjointe.
M. Didier CASTERES, Mme Araceli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE,
M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
Mme Véronique PEBEYRE.

Délégations de vote :

- Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT,
- Mme Henriette BONNET donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
- Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. André VIGNOT,
- Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM,
- Mme Ing-Or TORCAL donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA,
- Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.

CRCRCR

32 - PROJET DE CREATION DE SPECTACLE «LES MEMOIRES

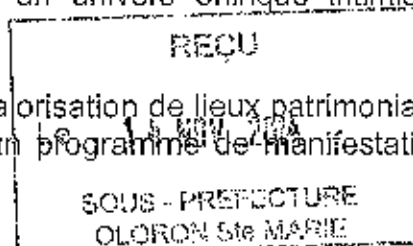
D'UNE FEMME-OISEAU»

Madame Maïté POTIN expose que la compagnie Piéiades d'Oloron Ste-Marie (association loi 1901 – licence de producteur de spectacles) a pour projet la création d'un spectacle fixe d'une durée de 40 minutes, pour tout public.

L'idée de ce spectacle est de mettre en valeur des sites naturels patrimoniaux du Haut-Béarn (Jardins, parcs, monuments, églises, sites insolites, places de village, médiathèques, bords de cours d'eau, arboretum...). Une mise en scène et en lumières spécifique à chaque lieu sera imaginée, ainsi qu'un dispositif quadriphonique qui permettra une immersion sonore du public.

Musiques et chants traditionnels béarnais, associés à la lecture du texte original « Les mémoires de la Femme-Oiseau », créeront un univers onirique intimiste particulier et adapté à chaque lieu de représentation.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans le cadre de la valorisation de lieux patrimoniaux et historiques de la Ville et pourra s'inscrire dans un programme de manifestation patrimoine durant l'année 2015.



A ce titre, il est proposé d'accorder une aide financière de 1 110 € à ce projet, qui est déposé dans le cadre du LEADER, selon un plan de financement d'un montant total de 8 507,85 €, détaillé ci-dessous :

DEPENSES :

Décors		300,00 €
Location matériel son		499,20 €
Création costumes		300,00 €
Communication		504,00 €
Metteur en scène	14 Joelle Beck	1 440
Artiste interprète	14 Sophie Serougne	1 440
Artiste interprète	14 Valentin CAMEC RUDELABORD E	1 440
Technicien Son	1 Sylvain 4 Guionneau	1 440
Administratrice production	1 Anne Lesterle 4	750
Frais de déplacement, restauration		394,65 €

RECETTES :

Mairie d'Oloron Sainte Marie	1 110,00
Conseil régional Aquitaine	2 400,00
Financements européens (FEADER) sollicités	4 290,00
Auto financement	707,85

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ACCORDE** une aide financière de 1 110 € à l'association « Compagnie Piérides » pour ce projet de création.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 06 novembre 2014.
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 12/ 11/ 2014



LE MAIRE,



REÇU
Hervé LUCBÉREILH

Le 14 NOV. 2014

SOUS-PREFECTURE
OLORON-Sainte-MARIE